

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PARTICULIER.

M. DREW propose que le délai pour présenter des pétitions demandant l'adoption de projets de loi d'intérêt particulier ou bills privés soit prorogé à vendredi le 15 mars prochain.

Adopté.

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES MOULINS ET FABRIQUES.

Sir LEONARD TILLEY dépose sur le bureau de la Chambre le rapport des commissaires chargés de faire une enquête sur le fonctionnement des moulins et fabriques du Canada, et sur la main d'œuvre qui y est employée.

LE BUDGET.

Sir LEONARD TILLEY présente un message de Son Excellence le gouverneur-général.

M. L'ORATEUR lit ce message.

Lorne.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre le budget spécifiant les sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 30 juin 1883; et conformément aux dispositions de l' "Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867," il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 21 février, 1882.

Sir LEONARD TILLEY propose que les dits message et budget soient déferés au comité des subsides.

Adopté.

Sir LEONARD TILLEY annonce que le budget supplémentaire pour l'année courante sera déposé sur le bureau jeudi prochain.

RECENSEMENT.

M. POPE (Compton) dépose sur le bureau de la Chambre —le rapport du ministre de l'Agriculture, en ce qui concerne le recensement,—et un manuel contenant l' "Acte du recensement" et les instructions adressées aux officiers chargés du second recensement du Canada, 1881.

SUBSIDES.

Sir LEONARD TILLEY. C'est la coutume, bien que cela ne soit pas exigé par le règlement du Parlement, de voter une résolution des subsides avant de nous former en comité des Voies et Moyens, et comme nous avons suivi cet usage depuis 1874 je désire proposer l'adoption de la seconde résolution.

La Chambre se forme en comité des subsides.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:

2. Bureau du secrétaire du Gouverneur-Général. \$11,200 00

Résolution à rapporter.

La Chambre reprend sa séance.

DRAWBACKS SUR DES ARTICLES FABRIQUÉS POUR L'EXPORTATION.

M. PATERSON (Brant) propose que par ordre de la Chambre il soit préparé un état faisant connaître toutes les réclamations présentées pour drawbacks sur des articles fabriqués pour l'exportation, depuis le 22 janvier 1881, indiquant les noms des réclamants, leur siège d'affaires, les articles pour lesquels le drawback a été demandé et le montant de chaque réclamation, faisant la différence entre les réclamations qui ont été acceptées et celles qui ont été désavouées, et celles qui ont été prises en considération et qui ne sont

Sir LEONARD TILLEY

pas encore décidées, avec les motifs de tel désaveu. Aussi, copie de tous règlements passés par le département concernant telles réclamations.

En présentant cette motion, je crois utile de soumettre à la Chambre certains faits contenus dans le rapport du commerce que nous a transmis l'honorable ministre des Douanes. La Chambre se rappelle sans doute que, l'an dernier, j'ai fait une motion semblable à celle-ci. Je propose cette année la même mesure, parce que l'on n'a pas remédié aux abus que j'ai signalés à cette époque, et les résultats regrettables qui découlent, dans une certaine mesure, du défaut d'application de ce remède, ont continué d'exister, se sont multipliés et aggravés.

Dans son rapport au ministre, le commissaire des Douanes dit:

"Qu'il a l'honneur de lui soumettre un rapport, lequel, comme il le constatera en l'examinant, présente plusieurs perspectives d'une nature très encourageante pour tous ceux qui s'intéressent à la prospérité commerciale du Canada.

"Le premier item qui mérite une mention spéciale, est l'augmentation du commerce d'exportation. Le chiffre le plus élevé auquel on soit arrivé dans ce département du commerce, depuis 1868, a été, en 1873, de \$89,789,922, valeur estimée des exportations totales; mais dans le cours de l'année dernière, 1881, le montant en a été, comme l'indiquent ces états, de \$98,290,823, soit une augmentation de \$8,500,901 sur l'année 1873, et de \$10,379,365 sur l'année 1880. L'augmentation s'est produite entièrement dans le commerce avec la Grande-Bretagne, et a consisté principalement en produits et en articles manufacturés du Canada."

J'ai étudié cet exposé, M. l'Orateur, à la lumière des chiffres que l'honorable ministre a fournis lui-même, et il m'a été tout à fait impossible de vérifier la déclaration qui y est faite, soit à l'effet que l'augmentation est entièrement dans le commerce avec la Grande-Bretagne, ou que l'augmentation consiste principalement en produits et en articles manufacturés de ce pays.

Maintenant, M. l'Orateur, pour ce qui est du premier item, dont il est bon de parler, (bien qu'il ne se rapporte pas autant que l'autre à mon sujet,) parce qu'il démontre aux honorables députés que nous pouvons ne pas accepter avec une confiance aveugle les déductions faites par le commissaire, du moins si mes chiffres sont exacts, je trouve que l'affirmation que l'augmentation totale dans le commerce d'exportation a eu lieu entièrement avec la Grande-Bretagne, n'est pas absolument exacte. Nous avons exporté cette année aux Etats-Unis, pour une valeur de \$2,241,585 de produits des pêcheries, et l'an dernier, en 1880, nous n'avons exporté aux Etats-Unis que pour une valeur de \$1,758,870 des mêmes produits, soit une augmentation cette année de \$502,715. En 1881 nous avons exporté aux Etats-Unis des produits de la forêt pour une valeur de \$8,349,844; en 1880 nous n'avons exporté que pour une valeur de \$6,352,418 des mêmes produits, soit une augmentation de \$1,817,426 pour 1881. Nous avons exporté aux Etats-Unis, en 1881, pour une valeur de \$10,631,374 de produits agricoles; en 1880 cette exportation ne s'est élevée qu'à \$8,086,795, soit \$2,544,579 de plus en 1881 qu'en 1880. En 1881 nous avons exporté aux Etats-Unis des articles manufacturés pour une valeur de \$1,310,557, et, en 1880, pour une valeur de \$1,283,342, soit \$27,215 de plus en 1881 qu'en 1880. En additionnant ces quatre items, nous voyons que notre commerce d'exportation avec les Etats-Unis a été de \$4,891,935 de plus en 1881 qu'en 1880. Cependant le commissaire nous dit, et l'honorable ministre des Douanes, en recevant ce rapport et en le dédiant à Son Excellence, nous a répété, ainsi qu'au pays, que l'augmentation totale de dix millions de dollars dans nos exportations, pendant l'année 1881, comparée à l'année 1880, avait eu lieu entièrement dans notre commerce avec la Grande-Bretagne. Nous contestons l'exactitude de cette déclaration, au moyen d'un autre tableau que nous a donné l'honorable ministre. En 1881, l'exportation totale des produits du Canada—et c'est là ce qui nous concerne réellement; ce qui ne fait que traverser le pays ne nous concerne pas,